



Commission Régionale de Football Entreprises

RÉUNION DU MARDI 02 AVRIL 2019

Début de la séance à 19h00

Membres présents	Membres excusés
- ANTOINE Lionise	- DAUDE Philippe
- DORILAS Ornélia	- MERILLE Bernard
- EDWIN Mario	
- NARECE Marc - Elie	
- SIMEON Michel	

ENREGISTREMENT DU COURRIER

- Néant

ENREGISTREMENT DES FEUILLES DE MATCHES

DEMIES - FINALES COUPE DE GUYANE FOOTBALL ENTREPRISES

Date	Heure	Equipe recevante	Equipe visiteuse	SCORE	ENREGISTRE LE	ARBITRE	
30/03/2019	15h30	COS MAIRIE KOUROU	AS ENDEL	2 / 0		C.R.A	G
30/03/2019	18h00	COS CT GUYANE	AS RENAULT	0 / 3		C.R.A	H

EQUIPES QUALIFIEES :

- ☛ COS MAIRIE KOUROU
- ☛ AS RENAULT

FINALE - 04/05/2019

Date	Heure	Terrain	Equipe recevante	Equipe visiteuse	ARBITRE	
04/05/19			COS MAIRIE KOUROU	AS RENAULT	C.R.A	I

AFFAIRE AS CHAR / ASC USIG

Au vu des éléments d'informations de l'affaire AS CHAR/ ASC USIG,
Le match de la 12^{ème} journée du championnat de Football Entreprises du 19/01/2019, opposant l'AS CHAR / ASC USIG : rencontre non jouée, absence de l'équipe ASC USIG, arbitre AS ADA.

La Commission,
Jugeant en première instance,

Vu la feuille de match de la rencontre de la 12^{ème} journée du Championnat Football Entreprises opposant les équipes de l'AS CHAR et de l'ASC USIG le 19/01/2019,
Vu la feuille de match faisant apparaître que l'équipe ASC USIG est absente,
Vu l'article 107 des Règlements Sportifs Généraux de la Ligue de Football de la Guyane,
Par ces considérants,

La Commission,

Décide de donner match perdu par FORFAIT au club de l'ASC USIG.

L'équipe de l'AS CHAR gagne la rencontre sur le score de trois (3) buts à zéro (0).

L'équipe ASC USIG inscrit zéro (0) point au classement général.

AFFAIRE AS CEGELEC / AS ADA

Match de la 13^{ème} journée du championnat de Football Entreprises du 02/02/2019 sur le terrain du C.S.G opposant l'AS CEGELEC / AS ADA, arbitre COS MAIRIE KOUROU (**match arrêté**).

Dossier en instruction par la C.R.D.E.

NOTE D'INFORMATION AUX CLUBS

Avis de la Commission C.R.F.E concernant les demandes de matchs reportés.

La Commission informe les clubs concernés qu'en l'absence d'informations, une programmation des rencontres sera faite en fonction de la disponibilité des terrains afin de permettre la mise à jour du calendrier

Match en retard à programmer :

☛ **13^{ème} journée : ASC USIG / CSA 9^{ème} RIMA, arbitre AS CEGELEC.**

PROGRAMMATION DES MATCHS EN RETARD

Match en retard de la 13^{ème} journée de championnat :

Date	Heure	Terrain	Equipe recevante	Equipe visiteuse	ARBITRE
05/04/2019	20h00	C.S.G	ASC USIG	CSA 9 ^{ème} RIMA	AS CEGELEC

Prochaine réunion le Mardi 09 Avril 2019 à 19h00.

Fin de la séance : 21h00

Président
SIMEON Michel

Secrétaire
DORILAS Ornélia